



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Official Languages

Langues officielles

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Monday, March 30, 2009

Le lundi 30 mars 2009

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Fourth meeting on:
The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the act

Quatrième réunion concernant :
L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
Fortin-Duplessis	(or Comeau)
Goldstein	Jaffer
* Cowan	Losier-Cool
(or Tardif)	Mockler
	Tardif

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
Fortin-Duplessis	(ou Comeau)
Goldstein	Jaffer
* Cowan	Losier-Cool
(ou Tardif)	Mockler
	Tardif

* Membres d'office

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 30, 2009
(5)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:02 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Fortin-Duplessis, Goldstein, Jaffer and Tardif (7).

Other senator present: The Honourable Senator Rivard (1).

Also present: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued to examine the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the order of reference, see Issue No. 1 of the committee proceedings.*)

WITNESSES:

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Suzanne Bossé, Director General;

Diane Côté, Director, Community and Government Relations.

Fédération culturelle canadienne-française:

Raymonde Boulay-Leblanc, President;

Annick Schulz, Director, Communications and Public Relations.

Ms. Bossé and Ms. Boulay-Leblanc made presentations, and along with Ms. Côté and Ms. Schulz, answered questions.

At 6:21 p.m., the committee suspended.

At 6:24 p.m., the committee reconvened in camera, pursuant to rule 92(2)(e), to consider a draft agenda.

At 6:38 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 30 mars 2009
(5)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Fortin-Duplessis, Goldstein, Jaffer et Tardif (7).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Rivard (1).

Est présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Suzanne Bossé, directrice générale;

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales.

Fédération culturelle canadienne-française :

Raymonde Boulay-Leblanc, présidente;

Annick Schulz, directrice des communications et des relations publiques.

Mmes Bossé et Boulay-Leblanc, font des présentations et, avec Mmes Côté et Schulz, répondent aux questions.

À 18 h 21, la séance est suspendue.

À 18 h 24, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour l'étude d'un projet d'ordre du jour.

À 18 h 38, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday March 30, 2009

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:02 p.m. for its study of the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I see that we have a quorum and I would like to call this meeting to order.

Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba, chair of the committee.

I would like to introduce the committee members who are with us today. On my far left, Senator Gerald Comeau, from Nova Scotia, Senator Michel Rivard, from Quebec, Senator Suzanne Fortin-Duplessis, also from Quebec, and on my right, Senator Claudette Tardif from Alberta, Senator Yoine Goldstein, from Quebec, and finally, Senator Mobina Jaffer from British Columbia.

Today we are pleased to have with us two organizations that promote the interests of francophone communities: the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada and the Fédération culturelle canadienne-française.

First, Ms. Suzanne Bossé, Executive Director of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, will make a short presentation on behalf of the organization she is representing. Ms. Bossé is accompanied by Ms. Diane Côté, Director of Government and Community Relations.

Following that, Ms. Raymonde Boulay-Leblanc, President of the Fédération culturelle canadienne-française, will make a short presentation on behalf of the organization she is representing. She is accompanied by Ms. Annick Schulz, Director of Communications and Public Relations.

Welcome to you all and thank you for accepting our invitation to appear today.

Ms. Bossé, I now invite you to make your opening statement.

Suzanne Bossé, Director General, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Madam Chair, first off, I would like to thank you for inviting the Fédération des communautés francophones et acadienne to speak to you today. I also want to convey the best wishes of our President, Ms. Lise Routhier-Boudreau, who was unable to free her schedule in order to be here today.

My name is Suzanne Bossé, and I am the new Executive Director of FCFA. Today I am accompanied by Diane Côté, our Director of Government and Community Relations, as mentioned earlier.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 30 mars 2009

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 2 pour faire une étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité.

J'aimerais vous présenter les membres du comité présents aujourd'hui. À mon extrême gauche, le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Michel Rivard, du Québec, le sénateur Suzanne Fortin-Duplessis, également du Québec, et à ma droite, le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta, le sénateur Yoine Goldstein, du Québec et, finalement, le sénateur Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

Nous accueillons aujourd'hui deux organismes qui font valoir les intérêts des communautés francophones, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Fédération culturelle canadienne-française.

Dans un premier temps, Mme Suzanne Bossé, directrice générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, fera une courte présentation au nom de l'organisme qu'elle représente. Mme Bossé est accompagnée de Mme Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales.

Dans un deuxième temps, Mme Raymonde Boulay-Leblanc, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française fera une courte présentation au nom de l'organisme qu'elle représente. Elle est accompagnée de Mme Annick Schulz, directrice des communications et des relations publiques.

Je vous souhaite la bienvenue à toutes et vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui.

Madame Bossé, je vous invite maintenant à prendre la parole.

Suzanne Bossé, directrice générale, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Madame la présidente, permettez-moi tout d'abord de vous remercier au nom de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada de nous avoir invitées à prendre la parole aujourd'hui et de vous transmettre les salutations de notre présidente, Mme Lise Routhier-Boudreau, qui n'a malheureusement pas pu se libérer aujourd'hui.

Je m'appelle Suzanne Bossé, je suis la nouvelle directrice générale de la FCFA. Je suis accompagnée de Diane Côté, qui est notre directrice des liaisons gouvernementales et communautaires, comme il a été mentionné plus tôt.

The topics that you are presently studying and that you have asked us to comment on are all of very great importance for the development of our communities.

In the brief time allocated to us, we would like to address three of them: the implementation of the Roadmap for Canada's Linguistic Duality, the Language Rights Support Program — the LRSP — and the implementation of the Official Languages Act which, as you know, celebrates its 40th anniversary this year.

Let us start with the roadmap. When it was announced in June 2008, we expressed regret at the fact that it was not the impetus the francophone communities were hoping for. We also indicated, however, that the Roadmap at least guaranteed the continuation of several very positive initiatives that had been introduced under the Action Plan for Official Languages.

We expressed our approval at the fact that the roadmap put the priority on youth, that it created a cultural development fund and that it increased investments for access to justice, health services, education and early childhood, among other sectors.

On the other hand, we also talked about modest-income parents. For example, the investments in immigration are insufficient and will not enable us to meet our objectives in terms of recruitment, support and integration of new immigrants.

As for community development, which is an essential component for the creation of better services and environments for French-speaking citizens, it was completely absent as a priority in the roadmap, as it had been in the action plan before.

What is the situation now, almost a year after the June announcement? As you are certainly aware, FCFA expressed its concerns regarding the absence of any mention of the roadmap in the federal budget tabled in January, and the inability to trace the investments related to the roadmap in the budgetary credits.

We do acknowledge with pleasure that some initiatives have been launched in recent days. The minister announced the Cultural Development Fund, the call for projects under the Youth Initiatives Fund for the coming year was published, and the roadmap health programs were also announced.

We must admit, however, that several questions still persist regarding the implementation of the roadmap. We know that several roadmap initiatives are the continuation of investments from the Action Plan on Official Languages. Many of these initiatives were extended for one year in 2008-2009 to bridge the gap between the action plan and the implementation of the roadmap. However in many cases, no measures have been announced for the fiscal year beginning on April 1, 2009.

Consequently, we find that the roadmap implementation has been characterized by a conspicuous lack of detailed information that would provide the communities and organizations with the ability to plan ahead. What we are hoping for, what we need, is a

Les sujets que vous étudiez actuellement et que vous nous avez invités à commenter sont tous d'une importance capitale pour le développement des communautés.

Dans le court laps de temps qui nous est alloué, nous aimerions parler de trois d'entre eux : la mise en œuvre de la Feuille de route pour la dualité linguistique, le programme d'appui aux droits linguistiques — le PADL —, et la mise en application de la Loi sur les langues officielles, qui a 40 ans cette année.

Commençons par la feuille de route. Lorsque celle-ci a été annoncée, en juin 2008, nous avons dit regretter qu'il ne s'agisse pas là du coup de barre souhaité. Toutefois, nous avons également indiqué qu'elle permettrait de poursuivre plusieurs initiatives entamées sous le Plan d'action pour les langues officielles.

Nous avons salué, entre autres, la priorité mise sur la jeunesse, la création du fonds de développement culturel et les bonifications apportées aux investissements pour l'accès à la justice, les services de santé, l'éducation et la petite enfance.

Par contre, nous avons aussi parlé de parents pauvres. Par exemple, les investissements en immigration ne suffisent toujours pas à l'atteinte des objectifs des communautés en matière de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

Quant au développement communautaire, pilier essentiel du développement de milieu de vie en français et du service au citoyen, il est clairement demeuré à l'écart des priorités de la feuille de route, comme il avait été à l'écart des priorités du plan d'action.

Qu'en est-il maintenant, presque un an après cette annonce de juin dernier? Comme vous le savez sans doute, la FCFA s'est inquiétée du fait que le budget fédéral déposé en janvier n'a pas fait mention de la feuille de route et que les investissements qui sont reliés à cette dernière soient à peu près impossibles à identifier dans les crédits budgétaires.

Nous notons avec plaisir que certaines initiatives ont pris forme au cours des derniers jours. Le ministre a annoncé la mise en œuvre du Fonds de développement culturel, l'appel d'offres pour le Fonds jeunesse pour la prochaine année a été publié, et l'on a annoncé la mise en œuvre du volet santé de la Feuille de route.

Nous devons cependant admettre que plusieurs interrogations demeurent quant à la mise en œuvre de la feuille de route. Nous savons que plusieurs des initiatives sous cette dernière sont effectivement la poursuite d'investissements qui découlent du Plan d'action sur les langues officielles. Plusieurs de ces initiatives avaient été prolongées d'un an, en 2008-2009, pour permettre de faire le pont entre la fin du plan d'action et la mise en œuvre de la feuille de route. Cependant, dans plusieurs cas, aucune mesure n'a encore été annoncée pour l'année qui commence, le 1^{er} avril 2009.

La mise en œuvre de la feuille de route est donc, à ce jour, marquée par une quasi-absence de détails qui permettraient aux communautés et aux organismes et institutions des communautés de planifier et de prévoir. Ce que nous souhaitons, c'est un plan

document that will show us clearly year by year how each department will use the investments that are assigned to it under the roadmap.

The lack of clarity goes further than the roadmap. We still have no information as to the renewal process for the programs under the responsibility of the Official Languages Support Programs at Canadian Heritage. These programs, as you know, all end on March 31, 2009.

We have learned, however, that the Interdepartmental Partnership with Official Language Communities Program, the IPOLC, will not be renewed and that the \$5.5 million budgeted annually for this program will return to general treasury funds rather than being used to create new interdepartmental initiatives or, in a more general way, help support other official language initiatives.

Regarding the Official Languages Support Programs — Communities, we are currently very worried. As you know, this is the program that funds organizations and associations that work at the community level through the Collaboration Accords, which were previously called the Canada-Community Agreements.

Although for many years, communities have requested an increase in the investments, the department has confirmed that no such increase was forthcoming. The additional amounts identified in the roadmap will only maintain present levels of investment.

How can associations continue to offer quality services at an appropriate level when the volunteers and staff suffer from chronic exhaustion caused by limited financial and human resources?

How, under such circumstances, can provincial and territorial representative organizations continue to ensure consultation and communication within their communities in order to create greater cohesion?

This constant erosion of capacities in community organizations will have a negative impact on the development of Canada's francophone and Acadian communities.

Let me say a few words about the new Language Rights Support Program. This is a key program for the communities, and it is very important to us that this program get underway as soon as possible.

However, as a signatory of the out-of-court settlement, we had a duty to ensure that the program met the needs and expectations of the communities as well as possible. Therefore, we demanded that the department work with us to define the parameters. Throughout the fall and winter, we worked very hard with a team from the Department of Canadian Heritage to develop a program that would, within the limits imposed by the new approach, allow the communities to maintain an influence on its orientations.

qui nous montrerait de quelle manière les investissements de la feuille de route se déploieront, année après année, au sein de chaque ministère ciblé.

Le manque de clarté ne s'arrête pas là. Nous n'avons toujours pas de confirmation sur les modalités de renouvellement des programmes reliés à la direction des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien qui, comme vous le savez sans doute, se terminent tous au 31 mars 2009.

Nous avons par contre appris que le programme de Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles, le PICLO, ne sera pas renouvelé et que les fonds de 5,5 millions de dollars annuellement, qui étaient investis, retourneront aux fonds généraux du gouvernement plutôt que d'appuyer de nouvelles initiatives interministérielles ou même, de façon plus générale, de nouvelles initiatives en langues officielles.

En ce qui a trait aux Programmes d'appui aux langues officielles — Communautés, nous sommes très inquiets à l'heure actuelle. Comme vous le savez, ce sont les programmes qui appuient les organismes et les associations sur le terrain, ceux qui sont mis en œuvre par les accords de collaboration, anciennement les ententes Canada-communautés.

Alors que les communautés demandent des investissements supplémentaires substantiels depuis des années afin de pouvoir mieux desservir les communautés, on nous confirme qu'aucune augmentation ne sera sur la table. Les montants additionnels identifiés dans la feuille de route ne serviront qu'à maintenir ce qui existe déjà.

Comment les organismes continueront-ils d'offrir des services de qualité à leur communauté lorsque leur personnel et leurs bénévoles souffrent d'un essoufflement chronique créé par le manque de ressources humaines et financières?

Comment les organismes porte-parole des provinces et territoires pourront-ils continuer à assurer la concertation et la cohésion communautaire dans de telles circonstances?

L'affaiblissement continu des capacités des organismes communautaires aura certainement un impact négatif important sur le développement des communautés francophones et acadienne.

Je vous amène maintenant sur la question du Programme d'appui aux droits linguistiques. C'est un programme crucial pour les communautés. Pour nous, il importe que ce programme soit mis en marche le plus rapidement possible.

Cependant, à titre de signataire du règlement à l'amiable, la FCFA devait s'assurer qu'il réponde le mieux possible aux besoins et attentes des communautés. Nous avons donc exigé que le ministère collabore avec nous pour en définir les paramètres. Nous avons travaillé très fort au cours de l'automne et de l'hiver, avec une équipe du ministère de Patrimoine canadien, afin de développer un programme qui, tout en tenant compte des limites que nous imposait la nouvelle approche, permettrait aux communautés de continuer à avoir une influence sur ses orientations.

On this issue, I wish to convey our appreciation for the department's cooperation and openness.

The call for proposals, for the managing institution, was put out last week, and all elements should be in place to enable the program to receive its first applications in the fall of 2009.

I also want to mention that all the litigations on constitutional language rights that arose after September 26, 2006, will be able to apply to the program for retroactive funding. I must inform you, however, that during the past month we have faced an issue we were not expecting. The department notified the Court Challenges Program that it would no longer be allowed to provide financial support to new interveners in cases already under its governance — in other words, all the cases that had received CCP approval before September 26, 2006. This decision is utterly unacceptable as it goes against the understanding that the members of FCFA had of the June 10, 2008 court settlement when they authorized their lawyers to sign it. In addition, we believe that this decision could jeopardize the committee's good will toward the new Language Rights Support Program, not only because it disregards the settlement, but also because it adds new financial obligations to the LRSP. Our many attempts to get the government to reverse its position on this have failed.

In closing, I would like to share a few thoughts on the 40th anniversary of the Official Languages Act.

First off, I would point out that francophones have a hard time understanding why, after 40 years, we are still falling short in terms of full implementation of the act. French-language services are still not offered in all government offices that are designated bilingual, a good number of public servants still cannot work in French in designated regions, it is still accepted that bilingual positions may be filled by employees who cannot speak both official languages, and the implementation of Part VII of the act remains timid at best.

We do want to voice our appreciation for all those within the government who have worked and still work toward the full implementation of the Official Languages Act. However, it is clear that a change in the culture of public service itself is necessary. There needs to be clear recognition of the fact that compliance with the act is no longer an option, and that measures must be implemented to produce results. For that to happen, there needs to be a strong determination and leadership on the part of politicians and senior public servants.

Francophones expect strict mechanisms to be implemented to ensure that federal institutions take the act seriously and comply with all of it.

Raymonde Boulay-Leblanc, President, Fédération culturelle canadienne-française: Madam Chair, I would like to start by thanking you for the invitation to appear before your committee.

Je tiens d'ailleurs à saluer la collaboration et l'ouverture du ministère à cet égard.

L'appel d'offres, pour le gestionnaire, a été lancé la semaine dernière et tous les éléments devraient être en place pour que le programme puisse commencer à recevoir des demandes à l'automne 2009.

Je tiens aussi à mentionner que toutes les contestations reliées au droit linguistique constitutionnel, qui ont vu le jour depuis le 26 septembre 2006, pourront faire appel rétroactivement au nouveau programme. Je dois cependant vous dire qu'au cours du dernier mois nous avons fait face à une problématique à laquelle nous ne nous attendions pas. Le ministère a annoncé, au Programme de contestation judiciaire, qu'il ne lui serait plus permis d'appuyer financièrement les intervenants dans les causes qui étaient toujours sous sa gouverne, c'est-à-dire toutes les causes qui avaient été approuvées avant le 26 septembre 2006. Cette décision est tout à fait inacceptable puisqu'elle va à l'encontre de la compréhension que les membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada avaient lorsqu'ils ont autorisé les avocats à signer en leur nom le règlement à l'amiable du 10 juin 2008. De plus, nous croyons que celle-ci met à risque la bonne volonté de la communauté face au nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques puisque, en plus de ne pas respecter le règlement à l'amiable, elle impose de nouvelles obligations financières au PADL. Nous avons donc pris plusieurs démarches pour faire renverser la position du gouvernement, mais les résultats se font attendre.

Je termine ma présentation avec quelques considérations sur le 40^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles.

Les francophones s'expliquent assez mal qu'après 40 ans il reste tant de failles dans l'application de cette loi. Les services en français ne sont toujours pas offerts dans tous les bureaux gouvernementaux désignés bilingues. Bon nombre de fonctionnaires ne peuvent toujours pas travailler dans leur langue, dans les régions désignées. On accepte encore que des postes désignés bilingues soient occupés par des personnes qui n'ont pas cette compétence, et la mise en œuvre de la partie VII demeure très timide.

Nous apprécions les efforts de tous ceux et celles, au sein du gouvernement, qui ont travaillé et travaillent toujours à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Toutefois, il ne fait aucun doute qu'un changement de culture s'impose. On doit reconnaître clairement que le respect de la loi n'est plus une option. Toutes les mesures doivent être mises en place pour que l'on obtienne des résultats. Pour ce faire, il faut une volonté ferme, et un leadership musclé, tant de la part des politiciens que des hauts fonctionnaires.

Les francophones s'attendent à ce qu'on mette en place des mécanismes rigoureux pour s'assurer que la loi soit prise au sérieux par les institutions fédérales et respectées de façon intégrale.

Raymonde Boulay-Leblanc, présidente, Fédération culturelle canadienne-française : Madam la présidente, j'aimerais tout d'abord vous remercier de l'invitation à comparaître devant votre comité.

In June 2008, the Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013 entitled *Acting for the Future* was introduced. The Fédération culturelle canadienne-française expressed satisfaction with the government's decision to expand the scope of its new interdepartmental official languages coordination mechanism to include arts and culture. The absence of Canadian francophone arts and culture from the Action Plan for Official Languages was particularly harmful to the balanced, controlled development of our arts and culture sector. Of course, adequate funding for the artists and cultural organizations of the Canadian francophonie remains vital for the ultimate consolidation of an expanded, recognized francophone cultural space.

Following the consultation of our members, the FCCF proposed an additional infusion of \$200 million over five years, which represented a fundamental level of financial support for the arts and culture sector of the francophone and Acadian communities. That was the amount allocated to education in the original action plan.

When we look at the exponential growth made possible by that funding in the field of education, it is easy to imagine what it could lead to in the arts and culture sector. In that context, the \$14 million budget envelope for the new Cultural Development Fund over the next four years of the roadmap is of minimal assistance and will not provide long-term support for across-the-board cultural action to reach other FAC activity sectors and Canadian civil society as a whole.

The FCCF is of the view that it is still not possible to talk about strong leadership and engagement by the Canadian francophonie artistic and cultural communities. The budgets that have been allocated do not adequately meet the needs and expectations of these communities. These budgets will not, therefore, give the Canadian francophonie a vibrant, well-structured and broad-based francophone environment that will evolve in a context of creative dialogue among identities and diversity, individuals and communities, while at the same time maintaining social cohesion.

The promotion of arts and culture in the francophone and Acadian communities depends on the capacity and excellence of organizations operating at the grassroots level. The cultural sector faces some formidable challenges: inadequate, unstable operating funding, which results in high turnover of human resources and a degree of apathy. Today it is critical to secure stable, multi-year core funding for building our organizations.

In most countries, the arts sector cannot develop to an adequate level without financial support. Our arts organizations are constantly looking for additional financial resources, not only to fund emerging projects, but also to cover operating costs and provide decent remuneration for artists and creators. That

En juin 2008, la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 intitulée *Agir pour l'avenir* était présentée. La Fédération culturelle canadienne-française s'est déclarée satisfaite que le gouvernement fédéral ait choisi d'élargir la portée de son nouveau mécanisme de coordination interministérielle en matière de langues officielles aux arts et à la culture. L'absence des arts et de la culture de la francophonie canadienne, dans le premier Plan d'action pour les langues officielles, a été particulièrement préjudiciable pour un développement équilibré et pondéré de nos milieux artistiques et culturels. Un financement adéquat des artistes et des organismes culturels de la francophonie canadienne reste déterminant pour la consolidation définitive d'un espace culturel francophone élargi et reconnu.

Suite aux consultations menées auprès de nos membres, la Fédération culturelle canadienne-française avait avancé une injection supplémentaire de 200 millions de dollars étalés sur cinq ans, ce qui représentait un levier financier fondamental pour le mieux artistique et culturel des communautés francophones et acadienne. Ce chiffre correspond à la somme qui fut allouée au secteur de l'éducation dans le premier plan d'action.

Lorsque l'on voit le développement exponentiel qui a été rendu possible grâce à ces sommes en éducation, on peut facilement imaginer ce qui en résulterait dans les milieux artistiques et culturels. Dans ce contexte, l'enveloppe budgétaire du nouveau fonds de développement culturel de 14 millions de dollars pour les quatre prochaines années représente un coup de pouce minimal qui ne peut supporter à long terme une action culturelle transversale pour rejoindre les autres secteurs d'activité des communautés francophones et acadiennes et la société civile canadienne dans son ensemble.

La Fédération culturelle canadienne-française estime qu'on ne peut pas encore parler de leadership fort et engagé par les milieux artistiques et culturels de la francophonie canadienne. Les budgets qui ont été alloués ne répondent pas de façon adéquate aux attentes et aux besoins du milieu. Ils ne permettront donc pas à la francophonie canadienne de disposer d'un espace francophone fort, structuré et élargi, qui évoluera dans le cadre d'un dialogue créatif entre identités et diversité, entre individus et collectivités, et ce, dans le maintien d'une cohésion collective.

Le rayonnement des arts et de la culture dans les communautés francophones et acadiennes dépend de la capacité et de l'excellence des organismes qui oeuvrent sur le terrain. Le secteur culturel fait face et des défis de taille : insuffisance et instabilité du financement d'opération, qui engendre un roulement élevé de ressources humaines et une certaine démobilisation. Aujourd'hui, il devient urgent d'obtenir un financement de base pluriannuel et stable pour la consolidation de nos organismes.

Dans la majorité des pays, le secteur artistique ne peut se développer adéquatement sans être soutenu financièrement. Nos organismes artistiques sont constamment à la recherche de ressources financières supplémentaires, non seulement dans le but de financer les projets qui émergent, mais surtout pour assurer

situation must change. To that end, the financial support provided to national arts organizations needs a radical overhaul. Francophone cultural products exist through the work of francophone creators and artists. The lack of adequate financial support from the federal, provincial/territorial and municipal governments and the absence of infrastructure and development tools in some artistic disciplines weaken the arts and culture system.

The industrial structures in the francophone and Acadian communities may never be able to compete with the conglomerates that increasingly dominate the market, since they operate in a micro or niche setting. Even those micro-businesses cannot escape the changes affecting the industry as a whole, especially the music industry. In fact they are even more sensitive to change because of their size. Yet those realities must not result in our abandoning the development of the cultural industries; that conviction is one of the driving forces behind the FCCF's activities.

It is clear that without certain industry structures, such as a book publisher, a music distribution company, or a television production firm, our communities would be unable to sustain professional creation and production activities.

Arts presenting and cultural product distribution contribute to the creation of heritage and to cultural creativity and enrichment. They provide an essential connection between artists, craftspeople and the public; in other words, they help to forge a cultural identity, a sense of belonging, pride and commitment, to promote cultural diversity and appreciation for cultural diversity, and to develop new artistic talent.

At the federal level, cultural expenditures make up a minuscule proportion of the overall budget. The FCCF believes that it is time for the Canadian government to think seriously about moving toward spending at least 1.5 per cent of the national budget on culture, as other industrialized countries do, and to give the Canadian francophonie its fair share, based on its proportion of the total population, through the programs of Canadian Heritage and its cultural agencies. It is particularly desirable for the cultural budget in Canada to be provided with additional funds in the near future and even to play a key role in shaping a more humane, more inclusive society.

The Chair: Thank you for your presentations. I want to congratulate you for respecting the time you were given. We will now move on to the question period.

Senator Fortin-Duplessis: You did not talk about health for francophone minorities throughout the country, in anglophone provinces. I am very concerned with the issue and I would like to hear your point of view on it.

A study was recently conducted to specifically examine access to health services in French for the Franco-Ontarian community. At the request of the federal government, your organization, the

les frais de fonctionnement et pour rémunérer décentement les artistes et les créateurs. Cette situation se doit d'être changée. En ce sens, le soutien financier accordé aux organismes artistiques nationaux doit être radicalement revu. Les produits culturels francophones existent grâce au travail de ces créateurs et de ces artistes. Le manque d'appui financier adéquat du fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités, et l'absence d'infrastructure et d'outils de développement dans certaines disciplines artistiques freinent le dynamisme du réseau.

Les structures industrielles présentes dans les communautés francophones et acadiennes ne seront sans doute jamais en mesure de concurrencer les conglomerats qui dominent de plus en plus le marché, puisqu'elles évoluent dans une dynamique micro ou de niche. Même micros, ces entreprises n'échappent pas aux transformations qui affectent l'industrie dans son ensemble, notamment dans l'industrie musicale. Elles y sont même encore plus sensibles en raison de leur taille. Toutefois, ces réalités ne doivent pas bloquer le développement, c'est là une conviction au cœur de l'action de la Fédération culturelle canadienne-française.

Il est clair que sans certaines structures industrielles, telles un éditeur, une entreprise de distribution musicale, une maison de production télévisuelle, nos communautés seraient incapables de soutenir une activité de création et de production de niveau professionnel.

La diffusion des arts et la distribution des produits culturels contribuent à la création du patrimoine, à l'enrichissement et à la créativité culturelle. Elles assurent ainsi un lien essentiel entre les artistes, les artisans et le public. En d'autres mots, elles contribuent à forger une identité culturelle, un sentiment d'appartenance, la fierté et l'engagement à promouvoir la diversité culturelle, sa mise en valeur, et à développer la relève artistique.

Au fédéral, les dépenses culturelles représentent une infime partie du budget global. La Fédération culturelle canadienne-française estime qu'il est temps que le gouvernement canadien, à l'instar d'autres pays industrialisés, pense sérieusement à s'avancer vers un ratio d'au moins 1,5 p. 100 du budget national consacré à la culture. Une part équitable doit être accordée à la francophonie canadienne, par le biais des programmes de Patrimoine canadien et de ses agences culturelles, selon le poids démographique qu'elle représente. Il est plus que souhaitable qu'au Canada, dans un avenir rapproché, avec de nouveaux fonds, le budget de la culture gagne en importance et soit même appelé à jouer un rôle déterminant pour façonner une société plus humaine et plus inclusive.

La présidente : Je vous remercie de vos présentations. Je tiens à vous féliciter d'avoir respecté le temps qui vous est alloué. Nous passons maintenant à la période des questions.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Vous n'avez pas parlé de la santé pour les minorités francophones à travers le pays, dans les provinces anglophones. Cette question me préoccupe beaucoup et j'aimerais entendre votre point de vue sur cette question.

Une étude a été menée récemment dans le but d'examiner spécifiquement l'accès aux services de santé en français pour la communauté franco-ontarienne. À la demande du gouvernement

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, conducted the study in 2001. All of the Franco-Ontarians questioned, as part of this study, lived in regions designated by the Government of Ontario, under the French Language Services Act.

According to your study, access to services in French for these Franco-Ontarians is quite inadequate in the following sectors: hospital services, community health centres, medical clinics and home care. These four sectors encompass most health services offered in Ontario.

In hospitals, emergency services are often the central access point for the health care system. Yet three-quarters of Franco-Ontarians are denied access to this service in their language. An appalling 74 per cent of the 500,000 Franco-Ontarians confirmed having never or almost never had access to hospital services in French. In fact, only 12 per cent stated they had access to these services each time they went to the hospital.

To date, the Government of Ontario has not acted in the public interest with its policies and decisions on health services in French for the Franco-Ontarian community. Has this deplorable situation changed since your study or has it remained more or less the same?

Diane Côté, Director, Government and Community Relations, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Madam Chair, we have noted marked progress since 2001. Our objective in conducting this study in 2001 was to convince the federal government, among others, to help us work in provinces in order to put in place health care services in French with a view to offering better service to citizens.

Of course, the situation is not ideal. That was seven years ago, and a lot remains to be done. In New Brunswick and Ontario, some provincial policies complicate matters for health services. However, the progress is undeniable given the magnitude of the task.

For more information, I invite you to consult the Société Santé en français and the national consortium. That organization will be able to provide more specific answers to those questions about health care.

Senator Fortin-Duplessis: Were you consulted by Health Canada?

Ms. Côté: The Société Santé en français and the consortium were consulted.

Senator Jaffer: Is the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique one of the 12 francophone associations that you represent?

Ms. Côté: Yes.

Senator Jaffer: The organization is one of your members?

fédéral, cette étude fut entreprise en 2001 par votre organisme, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. Tous les Franco-Ontariens interrogés, dans le cadre de cette étude, résidaient dans les régions désignées par le gouvernement de l'Ontario, en vertu de la Loi sur les services en français.

Selon votre étude, l'accès aux services de santé en français, pour ces Franco-Ontariens, est vraiment tout à fait insuffisant dans les secteurs suivants : services hospitaliers, centres de santé communautaire, cliniques médicales et soins à domicile. Ces quatre secteurs englobent la plupart des services de santé offerts en Ontario.

Dans les hôpitaux, les services d'urgence sont souvent le point central d'accès au système de soins de santé. Or, les trois quarts des Franco-Ontariens se voient refuser l'accès à ce service dans leur langue. Une proportion ahurissante de 74 p. 100 des 500 000 Franco-Ontariens a affirmé n'avoir jamais ou presque jamais accès à des services hospitaliers en français. En fait, seulement 12 p. 100 déclarent avoir eu accès à des services chaque fois qu'ils sont allés à l'hôpital.

Jusqu'à présent, le gouvernement de l'Ontario n'a pas agi dans l'intérêt du public avec ses politiques et décisions à l'égard des services de santé en français pour la communauté franco-ontarienne. Est-ce que cette situation déplorable a évolué depuis votre étude ou la situation est demeurée sensiblement inchangée?

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Madame la présidente, on a observé un progrès marqué depuis 2001. Lorsqu'on a entrepris cette étude en 2001, c'était justement pour convaincre le gouvernement fédéral, entre autres, de nous aider à travailler avec les provinces afin de mettre en place des réseaux de service de santé en français dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens.

Bien sûr, la situation n'est pas idéale. On parle tout de même d'un délai de sept ans et il reste beaucoup à faire. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, certaines politiques provinciales compliquent les choses pour les services de santé. Toutefois, le progrès est indéniable compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter la Société Santé en français et le consortium national. Cet organisme saura répondre de façon plus spécifique à ces questions du domaine de la santé.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Avez-vous été consultés par Santé Canada?

Mme Côté : La Société Santé en français et le consortium ont été consultés.

Le sénateur Jaffer : La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique compte parmi les 12 associations francophones que vous représentez?

Mme Côté : Oui.

Le sénateur Jaffer : Cet organisme est l'un de vos membres?

Ms. Côté: Yes.

[*English*]

Senator Jaffer: Are you involved with VANOC and at what level are you involved in seeing that French will be provided at the Games?

[*Translation*]

Ms. Bossé: The FCFA works with the Canadian Foundation for Cross-Cultural Dialogue, in conjunction with the Fédération culturelle canadienne française. We carefully examined development in this area.

We will be making a presentation tomorrow on the presence and absence of francophone groups specifically as regards the opening ceremonies for the Olympics, but also for performances on tour. We want to ensure that francophone Canadians are represented at the opening and closing ceremonies for the Olympics.

Senator Goldstein: Where will you be making your presentation?

Ms. Bossé: We will make a presentation tomorrow morning at 9:00 a.m. before the House of Commons Standing Committee on Official Languages.

[*English*]

Senator Jaffer: Thank you very much. We will certainly read that.

As you know, I am from British Columbia. From where I sit, I am sure that the opening and the closing of the Olympic Games will have good representation. It will be very interesting for me to see how French is integrated from the time a person arrives at the airport in Vancouver until the Olympic Games are finished. It is important that French is integrated and available to people from start to finish.

Have you made any observations with respect to what level of French will be provided?

[*Translation*]

Ms. Bossé: The recent appointments will help provide the service. However, to date, nothing confirms that will be the case.

Senator Goldstein: I would like to start by thanking you for your clear and concise remarks. You have painted a rather depressing and pessimistic picture. You have talked about difficulties in offering services in French, problems providing reasonable support for culture, the absence of financial assistance for court challenges. You have also said that the roadmap is not being followed, that it is not specific, and that it only benefits certain officials.

However, you did not mention the recently announced cuts, due to financial difficulties, that hit the CBC/Radio-Canada like a ton of bricks.

Mme Côté : Oui.

[*Traduction*]

Le sénateur Jaffer : Travaillez-vous avec le COVAN et à quel niveau veillez-vous à la prestation de services en français aux jeux?

[*Français*]

Mme Bossé : La FCFA travaille avec la Fondation Dialogue, en collaboration avec la Fédération culturelle canadienne-française. Nous examinons attentivement le développement dans ce domaine.

Nous ferons d'ailleurs un exposé demain sur la présence, et l'absence, de groupes francophones particulièrement en ce qui a trait au spectacle d'ouverture des jeux, mais aussi à la tournée de spectacles. Nous voulons nous assurer que les francophones canadiens seront représentés au spectacle d'ouverture et de fermeture des Jeux.

Le sénateur Goldstein : Où se tiendra votre présentation?

Mme Bossé : Cette présentation se fera demain matin, à 9 heures, devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

[*Traduction*]

Le sénateur Jaffer : Merci beaucoup. Nous lirons certainement cela.

Comme vous le savez, je suis de la Colombie-Britannique. Je suis certaine qu'il y aura une bonne représentation aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques. J'ai bien hâte de voir comment on assurera des services en français dès que les athlètes et les visiteurs arriveront à l'aéroport de Vancouver jusqu'à la fin des jeux. Il est important que le français soit présent et offert à tous, du début à la fin.

Savez-vous quel niveau de français sera offert?

[*Français*]

Mme Bossé : Les récentes nominations aideront à assurer ce service. Toutefois, à ce jour, rien ne nous confirme que ce sera le cas.

Le sénateur Goldstein : J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre témoignage clair et concis. Vous dressez un bilan plutôt déprimant et pessimiste. Vous nous avez parlé des difficultés à offrir des services en français, des difficultés à apporter un appui raisonnable à la culture, de l'absence d'aide financière pour les contestations judiciaires. Vous nous dites également qu'on ne suit pas la feuille de route, que celle-ci n'est pas précise et qu'elle ne profite qu'à certains fonctionnaires.

Cependant, vous n'avez pas mentionné l'annonce récente, qui tombe comme un coup de massue, de compressions budgétaires imposées à la CBC/Société Radio-Canada à cause des difficultés budgétaires.

I must say that this is the most pessimistic update that I have heard in more than 20 years on the so-called progress of the Official Languages Act.

Structural problems seem to be appearing in the application of the act and the principles that are so fundamental for all Canadians, not just francophones, but also anglophones and allophones — that is what distinguishes us from other countries.

Given the magnitude of the situation you are describing, what sectors do you think the government should get realistically and appropriately involved in? Could you identify two main areas? There is health, of course, but I am talking mainly about preserving French-Canadian culture.

Ms. Boulay-Leblanc: On the arts and culture side, we have been calling for a Canadian cultural policy for a long time. I believe that is essential for all of Canada, regardless of the language spoken. A cultural policy would enable both linguistic groups to align government action for arts and culture. At present, in the absence of a cultural policy, steps and action are taken which often lack vision, lack long-term direction or investments to ensure lasting development.

This is a very important point for the federation. It seems to me that Canada must develop a cultural policy.

Senator Goldstein: That was the first priority, do you have a second?

Ms. Boulay-Leblanc: I will let my colleagues respond.

Ms. Bossé: The priority for our federation is support for the development and promotion of communities. Using financial support to develop a terminology bank is all well and good, but I think it is important to channel the financial support into the communities and the roadmap does not do that.

The second priority would be to have a national policy on francophone immigration. The Department of Citizenship and Immigration has developed a strategic plan to promote the immigration of francophones to minority communities in collaboration with those communities. The implementation of this plan is, however, moving forward at a snail's pace. It is clear, in the context of asking for strong leadership, that immigration and direct support within those communities are essential.

Senator Goldstein: You also talked about community development support. What exactly would this entail?

Ms. Côté: These are local organizations providing services to the communities. For years, such organizations have worked with very limited means, to the extent that they have difficulty paying qualified staff, or the volunteers are exhausted and have difficulty

Je dois vous dire qu'il s'agit du bilan le plus pessimiste que j'aie entendu depuis plus de 20 ans sur les « progrès » de la Loi sur les langues officielles.

Il semble qu'on voit apparaître des problèmes structurels dans l'application de la loi et des principes fondamentaux pour chaque Canadien, non seulement francophones, mais également les anglophones et les allophones — c'est ce qui nous distingue des autres pays.

Devant l'ampleur de la situation que vous décrivez, dans quels secteurs, à votre avis, le gouvernement devrait-il intervenir de façon réaliste et appropriée? Pourriez-vous identifier deux principaux domaines? On peut parler de la santé, évidemment, mais je parle surtout de sauvegarder la culture canadienne-française.

Mme Boulay-Leblanc : Du côté des arts et de la culture, nous demandons depuis très longtemps une politique culturelle pour le Canada. Je crois que c'est essentiel pour le Canada en entier, peu importe la langue que l'on parle. Pour les deux secteurs linguistiques, une politique culturelle permettrait d'aligner les actions du gouvernement par rapport aux arts et à la culture. Présentement, en l'absence d'une politique culturelle, on pose des gestes et des actions qui, souvent, manquent de vision, d'une direction à long terme ou encore, d'investissements pour assurer un développement durable.

Pour la fédération, c'est un point très important. Il me semble que le Canada doit se doter d'une politique culturelle.

Le sénateur Goldstein : C'était la priorité n° 1, en avez-vous une deuxième?

Mme Boulay-Leblanc : Je vais laisser mes collègues répondre.

Mme Bossé : La priorité pour notre fédération, c'est l'appui au développement et à l'épanouissement des communautés. Que les appuis financiers aillent au développement d'une banque de terminologie, c'est très bien, mais je crois qu'il est important de canaliser les appuis financiers dans les communautés et la feuille de route ne l'a pas fait.

La deuxième priorité serait d'avoir une politique nationale au niveau de l'immigration francophone. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a développé avec les communautés un plan stratégique pour favoriser l'immigration des francophones dans les communautés en situation minoritaire. Il demeure que la mise en œuvre de ce plan avance à pas de tortue. Il est clair que, lorsqu'on demandait un leadership musclé, l'immigration ainsi que l'appui direct dans les communautés, sont absolument essentiels.

Le sénateur Goldstein : Vous avez parlé en deuxième lieu d'un appui au développement des communautés. En quoi est-ce que cela consisterait de façon plus détaillée?

Mme Côté : Sur le terrain, ce sont des organismes qui livrent les services aux communautés. Depuis des années, ces organismes vivent avec des moyens du bord très limités. À un point tel qu'ils ont de la difficulté à payer du personnel compétent, où les

doing a decent job. It is in that context that we are saying that organizations providing services to francophones in our communities are having trouble doing their jobs adequately.

Senator Tardif: I want to thank you for being here today and for your excellent presentations.

Both your presentations have left me with a very strong message; that there is a lack of leadership within the current government in a number of areas, with regard to the application of the Official Languages Act, the implementation of the roadmap and the implementation of the new Linguistic Rights Support Program.

I want to ask you to confirm if, in fact, this is the message that you are giving us because that is what I heard in your presentations.

Next, I would like to know, if there needs to be stronger leadership from the current government, what it should be, and what you feel the 14 departments responsible for implementing the roadmap should be doing now.

Ms. Bossé: I would like to confirm what you mentioned regarding the lack of leadership, except with regard to the Linguistic Rights Support Program. Staff at Heritage Canada have been extremely open and willing to collaborate. In fact, as to lack of leadership in relation to the implementation of the roadmap, I would cite lack of clarity, details that are provided to us in dribs and drabs, whereas we are being asked constantly to maximize the government's investments, which is quite normal and reasonable. I too am a citizen. It is quite difficult, even impossible to ensure value for money when we do not have the information we need to move forward. That is the answer that I would give you for now.

Ms. Côté: I would add one caveat. The question of leadership with regard to support to communities and the implementation of the legislation is nothing new and is not necessarily limited to the current government. We must be clear, we have been saying the same thing for a long time. We want to have legislation that is fully implemented and support for community development.

Senator Tardif: With regard to the communities and support for communities, the roadmap earmarks \$22.5 million for official language minority communities support. What communities are benefiting from that money and how have the funds been spent?

Ms. Côté: The funding under the roadmap is a continuation of current funding that had been set out in the action plan. The action plan was announced in 2003, but with cumulative funding that would increase. Last year, investments were slightly higher. It is not really an increase as such, but rather, it ensures that current funding is being maintained.

Senator Tardif: It is an extension of the former action plan.

Ms. Côté: That is correct.

bénévoles sont essoufflés et ont de la difficulté à faire un travail décent. C'est dans ce contexte que l'on dit que les organismes qui desservent les citoyens francophones dans nos communautés ont de la difficulté à faire leur travail de façon adéquate.

Le sénateur Tardif : Je vous remercie d'être ici aujourd'hui et de vos excellentes présentations.

J'ai retenu un message très fort qui est ressorti de vos deux présentations; qu'il y avait un manque de leadership chez le gouvernement actuel dans plusieurs domaines, dans l'application de la Loi sur les langues officielles, dans la mise en œuvre de la Feuille de route et dans la mise en œuvre du nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques.

Je vais vous demander de confirmer si c'est en effet, le message que vous vouliez faire entendre parce que c'est ce que j'ai retenu de vos présentations.

Suite à cela, j'aimerais savoir, s'il devait y avoir un leadership plus fort de la part du gouvernement actuel, que devrait-il être, et que devraient faire les 14 ministères responsables de la mise en œuvre de la feuille de route en ce moment?

Mme Bossé : Je confirmerais ce que vous avez mentionné en termes de manque de leadership, sauf le PADEL, le Programme d'appui aux droits linguistiques. On a eu une collaboration et une très grande ouverture de la part du personnel à Patrimoine canadien. Effectivement, pour ce qui est d'un manque de leadership dans la mise en œuvre de la feuille de route, un manque de clarté, les détails nous sont donnés au compte-goutte alors que l'on nous demande constamment de maximiser les investissements du gouvernement; ce qui est tout à fait normal et raisonnable. Je suis une citoyenne également. Il est assez difficile, voire impossible de maximiser lorsque l'on n'a pas l'information qui nous permettra d'avancer. C'est ce que je vous donnerais comme réponse pour l'instant.

Mme Côté : Je mettrais un bémol. La question de leadership par rapport à l'appui aux communautés et à la mise en œuvre de la loi, ce n'est pas d'hier et ce n'est pas nécessairement seulement ce gouvernement-ci. Il faut être clair, cela fait longtemps qu'on livre ce message. On veut avoir une loi mise en œuvre complètement et un appui pour le développement des communautés.

Le sénateur Tardif : Pour les communautés et l'appui donné aux communautés, dans la feuille de route il y a un engagement de 22,5 millions de dollars pour appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Quelles communautés en ont bénéficié et comment les fonds ont-ils été utilisés?

Mme Côté : Ces fonds de la feuille de route sont une continuation des fonds actuels de ce qu'il y avait dans le plan d'action. Le plan d'action a été annoncé en 2003, mais avec des fonds cumulatifs qui augmentaient. La dernière année, les investissements étaient un peu plus élevés. Ce n'est pas vraiment une augmentation comme telle, c'est plutôt un maintien au niveau actuel des montants.

Le sénateur Tardif : C'est l'extension de l'ancien plan d'action.

Mme Côté : C'est cela.

Senator Tardif: Were there new funds in the action plan, that were allocated in the roadmap? Have funds been distributed? Do you have any details about the implementation?

Ms. Côté: No, there is no new funding.

Senator Tardif: There is no new funding for the communities here.

Ms. Côté: We had this confirmed by Heritage Canada.

Ms. Boulay-Leblanc: New funding is available for arts and culture. There was nothing for arts and culture in the first plan. So perhaps we can call this new funding. Once again, there were cuts last August in arts and culture; we have just lost the IPOLC, an important program, and there is also the Tomorrow Starts Today Program which ends in March 2010, and things are really unclear there. We do not know whether this program will be renewed and the current program ends in less than a year. These are the concerns that we have. This confirms what you said earlier with regard to the major concerns in the area of arts and culture.

Senator Tardif: You talked about the Language Rights Support Program. You signed an agreement in the belief that all cases that preceded the new program would be supported, programs funded under the former Court Challenges Program.

A change occurred in February 2009 whereby interveners would no longer be funded. Were you consulted, since you had signed and negotiated that agreement?

Ms. Bossé: There were no consultations. We learned through a member association that was acting as a new intervenor that financial support would no longer be available for new interveners beginning February 6, 2009. Before then, new interveners received financial support.

The decision was announced, there were no consultations. We have been trying since then to get a meeting with Minister Moore about this to discuss the issue, because the agreement that we signed is not what is being implemented. We are still waiting.

Senator Tardif: This is cause for serious concern because this is a question of rights and you had negotiated in good faith.

Ms. Côté: Absolutely. To clarify what is happening, new interveners no longer get financial support under the former Court Challenges Program; that is the current problem.

Senator Tardif: They do not receive any support under the new program either.

Ms. Côté: We do not know with regard to the new program.

Senator Tardif: Based on the new program criteria, they will not receive support.

The Chair: Could we get a copy of the agreement that was signed?

Ms. Côté: Absolutely.

Le sénateur Tardif : Y a-t-il eu de nouvelles sommes dans le plan d'action, distribuées dans la feuille de route? Des sommes sont-elles sorties? Avez-vous les détails de la mise en œuvre?

Mme Côté : Non, il n'y a pas de nouvelles sommes d'argent.

Le sénateur Tardif : Il n'y a pas de nouvelles sommes d'argent pour les communautés en ce sens.

Mme Côté : Patrimoine canadien nous l'a confirmé.

Mme Boulay-Leblanc : Il y a de nouveaux fonds pour les arts et la culture. Il n'y avait pas d'axe « art et culture » dans le premier plan. On peut alors parler de nouveaux fonds. Encore là, il y a eu des compressions budgétaires en août dernier dans le secteur des arts et de la culture; on vient de perdre le PICLO, un programme important et on regarde ce qu'on appelait « Un avenir en art », qui se termine en mars 2010 sur lequel c'est vraiment opaque. On n'a aucune idée si ce programme sera reconduit et on est à moins d'un an de l'échéance. Ce sont des inquiétudes que nous avons. Cela confirme ce que vous disiez tout à l'heure qu'il y a de grandes inquiétudes par rapport aux arts et à la culture.

Le sénateur Tardif : Vous avez parlé du Programme d'appui aux droits linguistiques. Vous avez signé une entente croyant que toutes les causes précédant ce nouveau programme seraient appuyées. Les programmes financés sous l'ancien Programme de contestation judiciaire.

Il y a eu un changement en février 2009 où les intervenants ne seraient plus financés. Avez-vous été consultés, étant donné que vous aviez signé et négocié cette entente?

Mme Bossé : Il n'y a eu aucune consultation. On a appris par une association membre qui devait agir à titre de nouvel intervenant qu'un appui financier ne serait plus disponible pour les nouveaux intervenants, et ce, à compter du 6 février 2009. Avant cette date, de nouveaux intervenants ont reçu un appui financier.

La décision a été annoncée, il n'y a eu aucune consultation. On essaie depuis cette date d'avoir une rencontre avec le ministre Moore à ce sujet pour discuter de cette question, car l'entente que nous avons signée n'est pas celle qui est appliquée. Nous attendons toujours.

Le sénateur Tardif : Je trouve cela très inquiétant parce que c'est une question de droits et vous l'avez négociée de bonne foi.

Mme Côté : Absolument. Pour préciser ce qui arrive, les nouveaux intervenants ne seront plus appuyés financièrement par l'ancien programme, le PCG; c'est cela le problème, actuellement.

Le sénateur Tardif : Ils ne sont pas appuyés par le nouveau programme non plus.

Mme Côté : Par le nouveau programme, on ne le sait pas.

Le sénateur Tardif : Selon les critères du nouveau programme, ils ne le sont pas.

La présidente : Est-ce que nous pourrions obtenir un exemplaire de l'entente qui a été signée?

Mme Côté : Absolument.

The Chair: You could send it to the clerk, who will then distribute it to the committee members. Senator Champagne has the floor.

Senator Champagne: I thought of something earlier. You would like better leadership with regard to sustainable development of minority language communities, particularly with regard to arts and culture. Ideally, what would you like to see, and in your opinion, what would really be possible?

Ms. Boulay-Leblanc: Of course what is ideal and what is possible are two very different things.

Senator Champagne: I am aware of that.

Ms. Boulay-Leblanc: Ideally, it would be our wish to see multi-year, stable funding. We mentioned it earlier, and it is not just in terms of arts and culture, but other sectors as well. Organizations have increasingly fewer resources to employ qualified individuals in various fields, because they do not have the means to pay them. Often, we don't have the means to pay for office space or adequate computer equipment.

What we do note on a regular basis is that there is staff turnover, of course, but one of the current issues is that it is difficult to ensure the next generation of employees. Our members are hitting a certain age and we do not have the financial means to ensure competitive salaries with other areas — financial, technological or other sectors. So, obviously, we want to have stable and multi-year funding.

These days, we see new programs coming out, but often the programs are project-based. People often talk about results-based management, but in order to get results, we need to have people on the ground who are able to successfully implement those projects. It is not just about salaried staff, it is also about volunteers, about people working and taking part at a local level.

Ideally, we would like to see multi-year and stable funding.

Senator Champagne: Finally, many people would like to see a specific amount, for example, for a three-year period instead of just one year; this would make things easier, including the hiring of staff and so on.

Ms. Boulay-Leblanc: Senator, I have been working in arts and culture for 25 years now; I am saying the same thing today that I did when I first arrived. I think that the most important thing to remember is that until we invest in keeping people on the ground, it will be difficult to obtain results. Having high staff turnover means constantly starting over.

La présidente : Vous pourriez l'envoyer à la greffière, qui ensuite la ferait circuler aux membres du comité. La parole est au sénateur Champagne.

Le sénateur Champagne : Une réflexion m'est venue tout à l'heure. Vous voudriez qu'il y ait vraiment une direction plus solide pour du développement durable en ce qui concerne les communautés en situation minoritaire, particulièrement dans le monde des arts et de la culture. Que souhaiteriez-vous dans le meilleur des mondes et, d'après vous, qu'est-ce qui serait vraiment possible?

Mme Boulay-Leblanc : Certainement, ce qu'on peut vouloir dans le meilleur des mondes et ce qui est possible, ce sont souvent deux choses différentes.

Le sénateur Champagne : J'en suis consciente.

Mme Boulay-Leblanc : Pour nous, dans le meilleur des mondes, notre souhait serait certainement de nous diriger vers un financement pluriannuel et stable. On le mentionnait tantôt, et ce n'est pas seulement dans le secteur des arts et de la culture, mais également dans les autres secteurs. Les organismes ont de moins en moins de ressources pour employer des personnes ayant des compétences professionnelles dans certains domaines, parce qu'on n'a pas les moyens financiers pour les payer. Souvent, on n'a pas les moyens de se payer des bureaux ou de l'équipement informatique adéquat.

Ce qu'on remarque régulièrement, c'est qu'il y a un roulement de personnel, certes, mais un des sujets présentement sur la table pour lequel on a de la difficulté, c'est la question de la relève. Nos membres arrivent à un certain âge et on n'a pas les moyens financiers d'avoir des salaires compétitifs comparés à d'autres domaines — le domaine économique, technologique et autres. Donc, certainement, nous souhaitons un financement stable et pluriannuel.

On remarque ces temps-ci que l'on sort de nouveaux programmes, mais souvent ce sont des programmes à base de projets. On parle souvent de gestion axée sur les résultats, mais pour avoir des résultats, encore faut-il avoir des gens sur le terrain pour être capable de mener à bien ces projets. Il ne s'agit pas seulement de ressources humaines payées, mais aussi de bénévoles, de gens qui travaillent et qui sont engagés sur le terrain.

Dans le meilleur des mondes, notre souhait serait un financement pluriannuel et stable.

Le sénateur Champagne : Finalement, beaucoup de gens voudraient avoir une somme déterminée, par exemple, pour une période de trois ans au lieu d'un an; cela faciliterait les choses, l'embauche de certaines personnes et ainsi de suite.

Mme Boulay-Leblanc : Sénateur, j'œuvre dans le secteur des arts et de la culture depuis maintenant 25 ans; je tiens aujourd'hui le même discours que je tenais lorsque je suis arrivée dans ce secteur. Je pense que le point le plus important est que tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas investi pour garder des gens sur place, sur le terrain, il sera difficile d'avoir des résultats. Le fait qu'il y a un roulement élevé de gens sur le terrain fait qu'il faut toujours recommencer.

I often say, when I meet with members of Parliament or public servants, “Give us the means to do things on the ground and we will be able to go and get project funding.” Ultimately, at the local level, we do not really want the funding for projects. We want to be there to ensure progress in various areas to ensure community development, guarantee that development; and then we can diversify this funding and so forth.

Senator Champagne: I want to briefly touch upon another subject because it has been in the news a lot lately: I am talking about Radio-Canada. In minority language communities, how important is it to have Radio-Canada in regions that are — I was going to say remote, because that is the impression that you get when it is really a minority within a vast majority — how important is French Radio-Canada, for example, in anglophone provinces? How important is local news? I would like you all, one by one, to tell me how important this is.

Ms. Bossé: I am from a very small town in New Brunswick that is extremely isolated.

Senator Champagne: What part of New Brunswick?

Ms. Bossé: The town is called St. Quentin.

Senator Champagne: I was there a few months ago! Not very far from Saint-Isidore.

Ms. Bossé: Radio-Canada teaches our young people about culture, helps develop the new generation, and maintains our sense of identity. If services are no longer provided in French at Radio-Canada, you know, Canada is a very vast country, then what will we belong to? What kind of identity will we develop without such a service?

Senator Champagne: Now I remember that St. Quentin is the land of maple syrup.

Ms. Bossé: Absolutely.

Senator Champagne: I told you I knew the area! One of the things that bothers me a lot right now is that people are saying that the government has cut off funding to Radio-Canada. This is not in fact the case; Radio-Canada is getting exactly the same amount from the government. The shortfall, be it in French or English, is the result of the recession; Radio-Canada’s public revenues have dropped so much that Radio-Canada no longer has the funding it needs.

Radio-Canada will have some extremely difficult choices to make. But this is a recession, and there is a limit to what the government can do without creating unfair competition for the private networks. If you could tell them to “do something differently if you must, but there is one thing that is extremely important for our regions,” what would it be?

Ms. Bossé: First, I think it is appropriate to mention the issue of the royalties that Radio-Canada should get, as do other radio broadcasters.

Je dis souvent aussi, lorsque je rencontre des députés ou des fonctionnaires : « Donnez-nous les moyens de poser les actions sur le terrain et nous serons capables d’aller chercher le financement pour des projets. » Finalement, sur le terrain, ce n’est pas tant des projets qu’on veut faire financer. On veut être là pour faire avancer les causes, faire avancer l’épanouissement de nos communautés, garantir cet épanouissement; par la suite, nous irons faire la diversification de financement, et cetera.

Le sénateur Champagne : Je voudrais toucher brièvement à un autre sujet parce qu’on en parle beaucoup ces temps-ci, il s’agit de Radio-Canada. Dans ces communautés en situation minoritaire, quelle est l’importance d’avoir Radio-Canada en région — que j’allais dire perdues, car c’est un peu l’impression qu’on peut avoir lorsque c’est vraiment une minorité au sein d’une grande majorité —, quelle est l’importance de Radio-Canada français, par exemple, dans des provinces anglophones? Quelle est l’importance des nouvelles de votre région? J’aimerais que, l’une ou l’autre, vous me parliez de l’importance que cela peut avoir.

Mme Bossé : Je suis moi-même originaire d’un très petit village au Nouveau-Brunswick, très isolé.

Le sénateur Champagne : Dans quel coin du Nouveau-Brunswick?

Mme Bossé : Le village s’appelle Saint-Quentin.

Le sénateur Champagne : J’y suis allée il y a quelques mois! Pas très loin de Saint-Isidore.

Mme Bossé : Radio-Canada est ce qui permet à nos jeunes de demeurer éveillés à la culture, de développer la relève et de garder notre sentiment d’identité. Si on n’a pas de services en français à Radio-Canada, vous savez, le Canada est un très grand pays, alors à qui appartient-on? Quelle sorte d’identité développe-t-on si on n’a pas ce service?

Le sénateur Champagne : Un souvenir me revient, Saint-Quentin c’est le pays du sirop d’érable.

Mme Bossé : Absolument.

Le sénateur Champagne : Vous voyez que c’est vrai que je connais! Une des choses qui m’embêtent beaucoup en ce moment, c’est qu’on dit que le gouvernement a coupé les vivres à Radio-Canada. En fait, ce n’est pas le cas; Radio-Canada reçoit du gouvernement exactement le même montant. Le manque à gagner, que ce soit en français ou en anglais, vient de la récession; les revenus dont Radio-Canada recevait normalement de la publicité ont diminué à un point tel que Radio-Canada n’a plus les sommes nécessaires.

Les choix que Radio-Canada aura à faire seront très difficiles. Mais comme on est en récession, il y a une limite à ce que le gouvernement peut faire aussi sans devenir un concurrent déloyal pour les différents réseaux privés. Si vous aviez la possibilité de leur dire : « Faites autre chose, mais il y a une chose qui est extrêmement importante pour nous dans nos régions », ce serait quoi?

Mme Bossé : Premièrement, je pense qu’il y a toute la question des redevances auxquelles Radio-Canada devrait avoir droit au même titre que d’autres radios ou télédiffuseurs.

Senator Champagne: And these royalties are from cable distribution, correct?

Ms. Bossé: That is correct. Then, following the launch of the new media fund, we need to amend the program criteria and terms, so that financial support is not based on solely or almost exclusively on ratings.

Senator Champagne: Can the new media fund really help producers outside Quebec, in particular?

Annick Schulz, Director, Communications and Public Relations Director, Fédération culturelle canadienne-française: Our expectations with regard to the new Canadian Media Fund, created from the merger of the Canadian Television Fund and the New Media Fund, are high.

Our independent producers outside Quebec have always had access to a specific budgetary envelope for independent production. According to the Independent Producers Alliance of Canada, this envelope will be maintained, which is good news. Negotiations are still underway to find out the exact terms. We intend to continue our fight to ensure that independent francophone producers outside Quebec are taken into consideration. They produce regional programming that reflects the realities of francophone and Acadian communities. These programs are broadcast in our francophone and Acadian communities by Radio-Canada. Our communities must be able to see their lives reflected on screen and our young people have to see themselves reflected. This is essential to ensuring the vitality of our francophone culture and that of our francophone and Acadian communities, in order to bolster that sense of belonging.

The situation is desperate. University research has shown that our young people are abandoning their francophone culture. So we have to help them rediscover the vitality and richness of their francophone culture outside of school. The FCCF has a lot of work to do in this area. In fact, it is one of our main files.

Senator Champagne: Keep up the good work.

Senator Comeau: Ms. Boulay-Leblanc, you have been working for 25 years in arts and culture. I am celebrating my 25th anniversary on Parliament Hill — I also started quite young. In talking with senators, we have noted over the past 25 years that there is a cycle to our work. The arguments you are making are ones I heard 25, 15 and 5 years ago.

As Ms. Côté said, the situation is far from new. People working on behalf of the communities are exhausted and cannot always depend on stable multi-year funding. Senator Goldstein said that he had never heard such pessimism. In 25 years, I must tell you that I have seen very difficult times. I believe that, despite everything, we need to remain positive.

The roadmap defines the following areas of government action: emphasizing the value of linguistic duality, youth, economic benefits and governance. They are related to the following five

Le sénateur Champagne : Et les redevances venant de la câblodistribution, n'est-ce pas?

Mme Bossé : C'est cela. Ensuite il faudrait, tout de suite après le lancement du fonds média, modifier les critères et les conditions du programme afin que les appuis financiers ne soient pas basés exclusivement ou presque sur les cotes d'écoute.

Le sénateur Champagne : Est-ce que les fonds média peuvent vraiment aider les producteurs qui sont à l'extérieur du Québec, particulièrement?

Annick Schulz, directrice des communications et des relations publiques, Fédération culturelle canadienne-française : Nous attendons beaucoup de ce nouveau fonds des médias du Canada, qui vient de la fusion du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias.

Nos producteurs indépendants hors Québec ont toujours eu accès à une enveloppe budgétaire spécifique pour la production indépendante. D'après les échos de l'Alliance des producteurs indépendants du Canada, cette enveloppe sera préservée, ce qui est une bonne nouvelle en soi. On est encore en négociations pour connaître les modalités exactes. Nous comptons poursuivre notre lutte afin que les producteurs indépendants francophones hors Québec soient considérés. Ces gens produisent des émissions régionales qui témoignent de la réalité des communautés francophones et acadiennes. Elles sont diffusées dans nos communautés francophones et acadiennes par la Société Radio-Canada. Il est essentiel que nos gens voient leur réalité à l'écran et que nos jeunes se reconnaissent. Cet élément est nécessaire à la vitalité de notre culture francophone et celle de nos communautés francophones et acadiennes pour l'affirmation de ce sentiment d'appartenance.

La situation est urgente. Certaines recherches d'universitaires ont révélé que nos jeunes décrochent de leur culture francophone. Il faut donc leur faire redécouvrir la vitalité et la richesse de leur culture francophone à l'extérieur du milieu scolaire. On a un travail de fond à faire à la FCCF sur ce plan. C'est d'ailleurs un de nos dossiers essentiels.

Le sénateur Champagne : Continuez votre beau travail.

Le sénateur Comeau : Madame Boulay-Leblanc, vous travaillez depuis 25 ans dans le domaine de la culture. Je célèbre ma 25^e année sur la Colline — j'ai commencé aussi très jeune. En discutant avec les sénateurs, nous avons remarqué, au cours de ces 25 années, que les travaux prennent une forme cyclique. Les arguments que vous avez avancés, je les ai entendus il y a 25, 15 et 5 ans.

Comme Mme Côté l'a mentionné, la situation existe depuis longtemps. Ceux et celles qui travaillent pour les communautés sont fatigués et ne peuvent toujours compter sur un financement stable et pluriannuel. Le sénateur Goldstein a affirmé qu'il n'a jamais entendu un bilan aussi pessimiste. En 25 ans, je dois vous dire que j'ai vu des années plutôt difficiles. Je crois que, malgré tout, nous devons garder un esprit positif.

La feuille de route définit les domaines d'action gouvernementale suivants : la mise en valeur de la dualité linguistique, la jeunesse, les services de développement économique et la gouvernance. À ces

pillars or priorities: health care, justice, immigration, economic development and arts and culture. Were you consulted with regard to the areas of action or the five pillars?

Were you consulted with regard to developing those areas of action or the pillars? What is the difference between the areas of action and the pillars?

Ms. Côté: As you know, Mr. Bernard Lord held consultations across the country. He then tabled his report to government, and the government used some of Mr. Lord's recommendations in developing its roadmap.

Senator Comeau: We are talking about the five areas of government action and the five pillars. However these pillars seem slightly different. Perhaps I should ask the officials this question.

Ms. Côté: The pillars?

Senator Comeau: The five pillars are as follows: health care, justice, immigration, economic development and arts and culture. The pillars do not seem tied to the areas for action. Perhaps this question should be asked of the officials.

Ms. Bossé: It might be best to have the government define and clarify its plan to you.

Senator Comeau: Community economic development is both an area for action and one of the pillars. After consulting people in my community, it seems that this is more important than immigration. However, I note that in remote regions far from Ottawa, the economy is more important. Young people are leaving their communities, because there are no jobs. Others want to return to their communities, particularly in western Canada, but they are unable to find a job.

As a result, I see that the priority is not immigration but rather the economy. Am I correct?

Ms. Côté: In my opinion, they go hand-in-hand. Economic development is essential to our communities. The vast majority of our communities are in rural regions. People in those communities are leaving to go and live in urban centres.

However, immigration is a much broader issue. If nothing is done in Canada and Quebec in terms of francophone immigration, the demographic figures will continue to drop. This phenomenon is because francophones from other parts of the world are not being invited to come here. Immigrants from other countries are being allowed in, but we do not have any policies in place targeting francophones. So, Canada needs to have such a policy.

Senator Comeau: Now I understand why you consider immigration to be so important.

In my community the economy is a short-term concern. However immigration is a long-term objective.

domaines se rattachent les cinq piliers ou secteurs prioritaires suivant : la santé, la justice, l'immigration, le développement économique et les arts et la culture. Est-ce qu'on vous a consultés pour ce qui est du domaine d'action et les cinq piliers?

Vous a-t-on consultés dans l'élaboration de ces domaines d'action et les piliers qui s'y rattachent? Comment distingue-t-on ces domaines d'action des piliers qui s'y rattachent?

Mme Côté : Comme vous le savez, M. Bernard Lord a mené des consultations à travers le pays. Il a ensuite déposé son rapport au gouvernement, et le gouvernement s'est basé sur certaines recommandations de M. Lord pour élaborer sa feuille de route.

Le sénateur Comeau : On parle de cinq domaines d'action du gouvernement et de cinq piliers. Or, ces piliers semblent différer quelque peu. J'aurais peut-être dû poser cette question aux fonctionnaires.

Mme Côté : Les piliers?

Le sénateur Comeau : Les cinq piliers sont les suivants : la santé, la justice, l'immigration, le développement économique et les arts et la culture. Ces piliers ne semblent pas liés aux domaines d'action. Peut-être devrait-on poser cette question aux fonctionnaires.

Mme Bossé : Il serait peut-être préférable que le gouvernement définisse et précise son plan devant vous.

Le sénateur Comeau : Le développement économique des communautés se retrouve à la fois parmi les domaines d'action et les piliers. Après consultation auprès des résidents de ma communauté, il semble que cet élément ait priorité sur la question de l'immigration. Toutefois, je constate que, dans les communautés éloignées de la ville d'Ottawa, l'économie soit prioritaire. Les jeunes quittent les communautés, faute d'emplois. D'autres désirent revenir dans leur communauté, notamment dans l'Ouest, mais ne peuvent s'y trouver un poste.

Par conséquent, je constate que la priorité n'est pas l'immigration, mais plutôt l'économie. Ai-je raison?

Mme Côté : À mon avis, l'un ne va pas sans l'autre. Le développement économique est essentiel pour nos communautés. La très grande majorité de nos communautés vivent en milieu rural. Les résidents de ces milieux quittent pour aller vivre en milieu urbain.

Toutefois, la problématique de l'immigration est plus large. Si on ne fait rien au pays et au Québec en matière d'immigration francophone, le poids démographique continuera à baisser. Ce phénomène est attribuable au fait qu'on n'invite pas les francophones des autres pays du monde à venir chez nous. On invite les immigrants d'autres pays, mais nous n'avons pas de politique en place pour cibler les francophones. Il faut donc une politique au Canada à cet effet.

Le sénateur Comeau : Je comprends maintenant l'importance que vous accordez à l'immigration.

La situation économique, dans ma communauté, est une préoccupation à court terme. Toutefois, l'immigration est un objectif à long terme.

Ms. Côté: It is both an intermediate and long-term objective.

Senator Comeau: Could you tell me about the IPOLC program? It was in regards to interdepartmental discussions with you. But what was its exact role?

Ms. Côté: Canadian Heritage had \$5.5 million to support the departments that wanted to work with the communities. The department was to provide at least 50 per cent of the funding and Canadian Heritage would provide 50 per cent. That is how the program operated. These programs mainly benefited arts and culture. I will let them speak.

Ms. Schulz: This was a significant loss for us. The cultural agencies in particular had benefited from the IPOLC. Among them were the Canada Council for the Arts, the National Film Board and Telefilm Canada. In the case of the National Film Board, the IPOLC ensured the provision of training to producers and directors. Without the IPOLC, such training will no longer take place, because they will not have the means to provide it.

There is more optimism with regard to the Canada Council for the Arts.

In its strategic plan, the Canada Council for the Arts said that the IPOLC will take steps to make the funding available to francophone and Acadian communities. This is a new strategy in relation to the Canada Council for the Arts. We do not yet know what Telefilm Canada's position is. We will continue to follow this.

We were a little disappointed not to have any idea as to what will replace IPOLC. Will there be any incentives to encourage cultural organizations to continue to provide such training to francophone and Acadian communities, or are we losing ground by losing an essential program for our artistic and cultural artists and organizations?

Senator Comeau: Was there a program evaluation indicating that it was or was not a good program?

Ms. Schultz: The assessment was done in consultation with our agencies. The program was ending, and it needed to be changed in order to adequately meet our needs. We were in the midst of thinking about ways to do that when the decision was announced. We did not expect to see the program end so abruptly while we were still conducting our assessment. Not all agencies were consulted, which explains our reaction and why we have filed a complaint with the Commissioner of Official Languages about the lack of consultation.

[English]

Senator Jaffer: I would like clarification on the issue of immigration. I was pleased you talked about immigration. In order to keep our bilingual nature, it is very important to have people speaking both official languages across the country, not just in Quebec.

Mme Côté : Il s'agit d'un objectif à moyen et long terme.

Le sénateur Comeau : Pourriez-vous m'expliquer en quoi consistait le programme PICLO? Il s'agissait de discussions interministérielles avec vous. Mais quel était son rôle exact?

Mme Côté : Patrimoine canadien disposait de 5,5 millions de dollars pour appuyer les ministères qui désiraient travailler avec les communautés. Le ministère devait fournir au minimum 50 p. 100 des fonds et Patrimoine fournissait 50 p. 100 des fonds. Voilà comment fonctionnait ce programme. C'est surtout le domaine des arts et de la culture qui a bénéficié de ces programmes. Je vais donc leur céder la parole.

Mme Schulz : Il s'agit pour nous d'une perte substantielle. Ce sont surtout les agences culturelles qui avaient des PICLO. On pense au Conseil des Arts du Canada, à l'ONF et aussi Téléfilm Canada. Dans le cas de l'ONF, le PICLO permettait des séances de formation aux réalisateurs et aux producteurs. Sans le PICLO, tout ce volet formation n'aura plus lieu, car ils n'ont pas les moyens de les assurer.

Pour le Conseil des Arts du Canada, on est plus optimiste.

Dans son plan stratégique, le Conseil des Arts du Canada a dit que le PICLO s'arrangera pour rendre de l'argent disponible pour les communautés francophones et acadiennes. Une nouvelle stratégie sur le plan du Conseil des Arts du Canada. Pour Téléfilm Canada, on ne connaît pas encore leur position. C'est un dossier que nous allons suivre.

Ce qui nous déçoit un peu, c'est que nous n'avons aucune idée de ce qui va remplacer le PICLO. Y aura-t-il des mesures incitatives sur le plan des agences culturelles pour continuer cette vocation vis-à-vis des communautés francophones et acadiennes, ou est-ce qu'on perd du terrain en perdant un programme qui était essentiel pour nos artistes et organismes artistiques et culturels?

Le sénateur Comeau : Y a-t-il eu une évaluation du programme qui disait si c'était ou non un bon programme?

Mme Schultz : L'évaluation a été faite notamment en consultation avec nos organismes. On voyait que le programme arrivait à échéance, qu'il aurait dû être transformé pour répondre de façon adéquate à nos besoins. On était en phase de réflexion lorsque la décision est tombée. On ne s'attendait pas à la fin du programme aussi rapidement du fait qu'on était encore en phase d'évaluation. En ce qui concerne nos organismes, ce n'est pas l'ensemble des organismes qui ont été consultés, d'où notre réaction et notre dépôt d'une plainte au commissaire aux langues officielles pour ce manque de consultation.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : J'aimerais des précisions sur l'immigration. J'ai été heureuse de vos remarques sur l'immigration. Pour que notre pays reste bilingue, il est important que l'on parle les deux langues officielles au pays, pas seulement au Québec.

When you talk about increasing the number of francophone immigrants, where should they be increased?

Ms. Côté: Where should they be recruited?

Senator Jaffer: Where should they be recruited to? To what parts of Canada should they be encouraged to come?

[Translation]

Ms. Côté: Everywhere, in all regions of Canada. We are currently working with all the communities and they are creating immigration support networks. So no one is being excluded.

[English]

Senator Jaffer: If we want to do that, we have to ensure it gets done. My province has very little in the way of programs to help people who speak French to get settled there. We will not make any difference only in saying this; rather, we need to provide programs in my province. I will just talk for B.C. because I know the province. We need to provide programs if we want to increase the numbers.

[Translation]

Ms. Côté: In recent years in British Columbia various initiatives have been implemented to support francophone immigration, but it is not enough. That is why, to some extent, we had said that it was one of the poor parents of the roadmap. We would have liked to have seen a more significant investment. You are quite right, if immigrants are not being adequately welcomed into our communities, they gravitate to the English language, and that is clearly a problem.

Senator Goldstein: I am quite intrigued by your last answer. How can we convince potential immigrants to come and live in one region of the country when they know that, by going to Quebec, they will be immediately and fully immersed in a francophone culture?

Senator Tardif: To learn English!

Ms. Côté: They are already doing so. In many cases, many of our immigrants go through Quebec first and then move to our communities. It is one of the realities we face and also a challenge for us. While they are in Quebec, they are entitled to all the government support services to which immigrants are entitled, and when they come to us, they are no longer entitled to such services and then there are other problems.

We would like the government to adopt a francophone immigration policy to enable us to recruit from countries belonging to the francophonie, to have an annual quota of francophone immigrants, and that it not be done randomly based on the applications.

Ms. Bossé: And that the government indeed make these recruitment efforts, that skills be clearly identified, that the labour needs within our communities be defined, and that the focus be placed on these necessary skills during the selection process. This is not being done currently.

Vous avez dit qu'il faudrait augmenter le nombre d'immigrants francophones. Dans quelles régions du pays?

Mme Côté : Où devrions-nous les recruter?

Le sénateur Jaffer : Où devrions-nous les encourager à s'installer? Dans quelles régions du pays?

[Français]

Mme Côté : Partout, dans toutes les régions du Canada. On travaille en ce moment avec toutes les communautés et elles sont en train de créer des réseaux en appui au dossier de l'immigration. Alors, on ne fait pas d'exclusion.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Si c'est ce que nous voulons, il faut prendre des mesures concrètes. Ce sont des vœux pieux, pour agir et offrir des programmes dans ma province. Je ne parle que de la Colombie-Britannique, parce que c'est la province que je connais le mieux, et je sais qu'il faut offrir davantage de programmes si nous voulons accueillir davantage d'immigrants francophones.

[Français]

Mme Côté : Certaines choses ont été mises en place dans les dernières années en Colombie-Britannique pour appuyer l'immigration francophone, mais ce n'est pas suffisant. C'est un peu la raison pour laquelle nous disions que c'était un des parents pauvres de la feuille de route. On aurait souhaité un investissement plus important. Vous avez tout à fait raison, si les immigrants ne sont pas accueillis adéquatement dans nos communautés, ils s'en vont vers la langue anglaise et c'est clairement un problème.

Le sénateur Goldstein : Votre dernière réponse m'intéresse beaucoup. Comment convaincre des immigrants potentiels d'aller vivre dans une autre partie du pays alors qu'ils savent qu'en arrivant au Québec, ils seront immédiatement et totalement immergés dans une culture française?

Le sénateur Tardif : Pour apprendre l'anglais!

Mme Côté : Ils le font déjà. Dans bien des cas, beaucoup de nos immigrants passent d'abord par le Québec et s'en viennent dans nos communautés ensuite. C'est une des réalités à laquelle on fait face et qui nous pose aussi un défi. Pendant qu'ils sont au Québec, ils ont droit à tous les appuis gouvernementaux auxquels un immigrant a droit, et quand ils arrivent chez nous, ils n'y ont plus droit et puis on a d'autres problèmes.

On voudrait que le gouvernement se dote d'une politique en immigration francophone qui permette de recruter dans les pays de la francophonie, d'avoir un quota annuel pour des immigrants francophones, et que ce ne soit pas juste fait en vrac selon les demandes.

Mme Bossé : Et que le gouvernement aille justement vers ces efforts de recrutement, qu'on identifie clairement les compétences, les besoins de main-d'œuvre dans nos communautés et qu'on puisse mettre l'accent sur ces compétences en terme de sélection. Ce qui ne se fait pas actuellement.

Senator Rivard: Quebec is now responsible for immigration to its own province. With the exception of political refugees — people who are welcomed regardless of the language they speak — sufficient knowledge of the French language is a prerequisite to immigrate to Quebec. This may have benefits or disadvantages but since Quebec is responsible for immigration, this is the rule.

With respect to the Official Languages Action Plan, the project is valued at \$1.1 billion over five years, that is to say \$290 million more than what the previous government set aside. In addition, the Official Languages Commissioner pointed out in his report that even the previous government had not spent the entire amount. That means that the \$1.1 billion is actually worth much more, even with the additional \$290 million, if we take the actual expenditures.

If the situation were to truly change, do you think it would be bad if the program were not to apply to the public service?

Ms. Côté: I am not sure I understand your question. There are funds for public servants within the \$1.1 billion.

Senator Rivard: Funds are earmarked for public servants within that envelope, so the problem is resolved. I would point out that the \$1.1 billion is \$290 million more than the previous program.

As you know, there are currently nine judges on the Supreme Court bench who are appointed based on competence, but there is one unilingual English-speaking judge. This forces the other judges to deliberate in English, once a case is heard, even if the case was heard in French.

Do you believe that it is very important for Supreme Court judges to be bilingual?

Ms. Côté: Yes, absolutely. In fact, we took a position before the appointment of the most recent judge, and made political representations. We issued a news release. This is essential for us.

Senator Rivard: We cannot call into question the competence of a judge who is appointed to the Supreme Court, but out of respect for both official languages, judges should be bilingual. It is that your opinion?

Ms. Côté: Absolutely. We feel that this is an essential qualification, on a par with the other qualifications judges must have.

Senator Comeau: Senator Rivard said that judges must deliberate in English because there is one unilingual anglophone judge. I am not absolutely certain of that. An anglophone judge may have access to interpretation. Like us, judges may speak in the language of their choice. It is a clarification I wish to make.

Le sénateur Rivard : On sait que le Québec est maintenant responsable de son immigration. On sait qu'au-delà des réfugiés politiques — où on accueille les gens, peu importe la langue — pour immigrer au Québec, il faut avoir une connaissance suffisante de la langue française. Cela peut avoir des avantages ou des inconvénients, mais depuis que le Québec est responsable, pour l'immigration, c'est ça.

En ce qui concerne le Programme d'action des langues officielles, actuellement, le projet est de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans, 290 millions de dollars de plus que sous l'ancien gouvernement. En plus, le commissaire aux langues officielles faisait remarquer dans son rapport que même l'ancien gouvernement ne dépensait pas le montant entièrement. Ce qui veut dire que le 1,1 milliard de dollars, c'est beaucoup plus que le 290 millions si on prend les sommes réellement dépensées.

Pour que la situation change réellement, trouvez-vous qu'il s'agisse d'une lacune si le programme ne s'applique pas à la fonction publique?

Mme Côté : Je ne suis pas certaine de bien comprendre votre question. Il y a des fonds pour les fonctionnaires dans la somme de 1,1 milliard de dollars.

Le sénateur Rivard : Il y a des fonds pour les fonctionnaires là-dedans, alors, cela règle le problème. Je vous fais remarquer que sur la somme de 1,1 milliard de dollars, c'est 290 millions de plus que l'ancien programme.

Vous savez que présentement, comme toujours, il y a neuf juges à la Cour suprême nommés selon la compétence, mais un juge est unilingue anglophone. Cela obligera les juges, lorsqu'ils auront à délibérer après que la cause ait été entendue, même si la cause est entendue en français, à délibérer en anglais.

Trouvez-vous très important que les juges de la Cour suprême soient bilingues?

Mme Côté : Oui, absolument. D'ailleurs, on s'était positionné avant la nomination du dernier juge et on avait fait des démarches politiques, on avait émis un communiqué. C'est certainement essentiel pour nous.

Le sénateur Rivard : On ne peut pas remettre en question la compétence du juge qui accède à la Cour suprême, mais par respect pour les deux langues officielles, les juges doivent être bilingues. C'est votre point de vue?

Mme Côté : Absolument. On considère que c'est une compétence essentielle, comme les autres compétences que les juges doivent avoir.

Le sénateur Comeau : Le sénateur Rivard a dit que les juges devaient délibérer en anglais parce qu'il y avait un juge anglophone unilingue. Je ne suis pas absolument certain de cela. Le juge anglophone peut avoir accès à l'interprétation. Les juges comme nous d'ailleurs peuvent parler la langue de leur choix. C'est la précision que je voulais apporter.

Senator Rivard: To answer your comment, when a case is heard, a francophone citizen who appears before the Supreme Court may have his or her trial take place in French in its entirety. But before writing their ruling, judges must deliberate amongst themselves.

The fact that there is a unilingual anglophone judge forces others to speak in English. This is experienced daily. Attend any meeting — and I respect this, and I am saying that we want to improve the situation — the mere presence of a single anglophone speaker will force others to speak English. This is a situation that needs to be improved.

Senator Comeau: I do not wish to go any further than that.

Senator Tardif: I would like to return to the issue of “positive measures.” This is something that I have been monitoring since the Official Languages Act was amended in 2005, this whole issue of “positive measures” and the obligation of federal institutions to implement “positive measures” to meet the needs of official languages communities living in a minority situation. If I understand correctly, the FCFA documents positive measures that have been implemented by the various federal institutions or agencies. Where are you at currently, and what success have you had? Have the new provisions had an effect on the government and federal institutions?

Ms. Côté: We had an implementation plan, in fact we spoke of it. Unfortunately, we have not received a lot of collaboration within the communities, in terms of telling us how relationships between the communities and other departments are doing. Therefore, we have very little data in our data bases. I understand this, this ties into the issue of exhaustion that I was speaking about earlier; at some point, this no longer becomes a priority for people.

We are trying to take a new approach; we have a committee that was struck by the board of directors, and that will oversee the implementation of the entire act and seeks to address exactly what is happening within the communities.

Senator Tardif: But do you have the impression that efforts are being made to fully implement positive measures?

Ms. Côté: On the part of departments?

Senator Tardif: Yes.

Ms. Côté: Our assessment to date is that the effort is very moderate. Departments are not necessarily very enthusiastic nor proactive in that regard.

Senator Tardif: Do you feel the same way?

Ms. Bossé: In fact, we had a meeting recently with the Department of Canadian Heritage, which is responsible for the implementation of the roadmap, at the federal level. In fact the goal was to discuss how we can work together to identify these positive measures, assess implementation, discuss accountability, identify an array of indicators that prove that yes, the roadmap has made a difference. Finally, we received confirmation that each one of the departments is responsible for

Le sénateur Rivard : Pour répondre à votre remarque, lorsque la cause est entendue, un citoyen francophone qui se présente devant la Cour suprême peut avoir un procès qui se déroule en français au complet. Mais avant d’écrire leur jugement, les juges délibèrent entre eux.

À ce moment-là, le fait qu’il y ait un juge unilingue anglophone oblige les autres personnes à parler en anglais. On le vit tous les jours, vous allez avoir une réunion — et je respecte cela et je vous dis qu’on veut améliorer la situation — il suffit qu’il y ait une personne unilingue anglophone, cela oblige les autres à parler en anglais. C’est une situation à améliorer.

Le sénateur Comeau : Je ne veux pas aller plus loin que cela.

Le sénateur Tardif : Je voulais revenir sur la question des « mesures positives ». C’est quelque chose que je suis depuis ce changement à la loi sur les langues officielles en 2005, toute cette question des « mesures positives » et l’obligation des institutions fédérales à mettre en œuvre des « mesures positives » pour répondre aux besoins des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Si je comprends bien, la FCFA essaye de documenter les mesures positives qui ont été entreprises par les différentes institutions fédérales ou agences fédérales. Où en êtes vous rendu avec cela, quel succès avez-vous? Est-ce que cela a un effet sur le gouvernement et les institutions fédérales?

Mme Côté : Nous avions un plan de mise en œuvre, d’ailleurs nous en avons parlé. Malheureusement nous n’avons pas eu beaucoup de collaboration du milieu communautaire pour nous dire ce qui se passait dans leurs communautés par rapport à leurs relations avec les autres ministères. Donc, nous avons très peu de données rentrées dans la base de données. Je le comprends, cela fait un peu parti de l’épuisement dont je parlais tout à l’heure; à un moment donné ce n’est peut-être pas la priorité des gens.

Nous essayons de prendre une nouvelle approche, nous avons un comité qui a été mis sur pied par le conseil d’administration, qui va regarder la mise en œuvre de l’ensemble de la loi et qui veut se pencher sur une façon d’aller voir comment cela se passe dans les communautés.

Le sénateur Tardif : Mais est-ce que vous avez l’impression qu’il y a un effort qui est fait pour mettre en œuvre pleinement la question des mesures positives?

Mme Côté : De la part des ministères?

Le sénateur Tardif : Oui.

Mme Côté : Notre évaluation est que c’est très timide. Les ministères ne sont pas nécessairement très friands ou très proactifs par rapport à cela actuellement.

Le sénateur Tardif : C’est la même chose pour vous?

Mme Bossé : En fait, nous avons eu une rencontre récemment avec le ministère du Patrimoine canadien, qui est responsable de la mise en œuvre de la feuille de route au niveau du gouvernement fédéral. L’objectif était justement de discuter de savoir comment on peut travailler ensemble pour identifier ces mesures positives, pour évaluer la mise en œuvre, pour discuter de reddition de comptes, identifier ensemble des indicateurs qui vont nous démontrer que, oui, la feuille de route a fait une différence.

establishing its own indicators. This means that we, in turn, must go to each department, work with each one of them, and establish indicators. You will understand that this requires substantial work. We will continue striving, but it is certain that this is going to require long timelines.

Senator Tardif: Do I understand correctly? Canadian Heritage did not have the responsibility for horizontal coordination of official languages and now you are telling me that it still no longer does, and that each department is responsible for setting up its own criteria, that there will be no standardization or coordination?

Ms. Bossé: That is correct. We are told that Canadian Heritage is indeed responsible for horizontal coordination and following through on actions relative to the roadmap. However, the department is not responsible for the quality of these actions and accountability on the part of each department.

Ms. Côté: We agree that this has to do with the roadmap investments.

Senator Goldstein: It is a model that is not rewarding.

Senator Tardif: So they are not assuming any responsibility for the quality of what is offered nor are they responsible for ascertaining whether or not there are any results. In the final analysis, the results are not going to be evaluated.

Ms. Côté: Every department is responsible.

Senator Tardif: But not for the overall picture.

Ms. Côté: Apparently not.

Senator Tardif: Madam Chair, we will have to revisit this issue.

The Chair: Yes, absolutely.

Senator Champagne: I wanted to look at the positive side of all of this. We are getting bogged down in the “this is so sad, this is so depressing” type of statement; if I reread your presentations, there are nevertheless some positive things. I think that it is just as important to highlight these issues rather than always focus on the little thing that does not work. For example, the development fund, the call for tenders for the youth fund, the implementation of the health aspect, these are all interesting things.

You did, however, say, and I agree with you because I worked on another file and had the same reaction, that there is a lack of detail, that we do not know exactly how we are going to benefit from such a thing or how it is going to impact on something else. Without wanting to make apologies for people, I would say that the roadmap appeared in June 2008, we had an election, we got a new minister; there has not been all that much time to reorganize all of this.

However, you are saying that it was easy to work with the department and to obtain things. I find that very positive. I would point out that I was born optimistic, and you certainly are not going to change me at 70 years of age.

Enfin, on a reçu confirmation que chacun des ministères est responsable de mettre en place ses propres indicateurs. Ce qui signifie que, de notre côté, nous devons aller voir chaque ministère pour essayer de travailler avec chacun pour établir des indicateurs, ce qui demande, vous le comprendrez, un travail substantiel. Nous allons continuer d'essayer, mais il est certain que cela semble devoir nous amener à des délais assez importants.

Le sénateur Tardif : Est-ce que je comprends bien? Est-ce que Patrimoine canadien n'avait pas la responsabilité d'une coordination horizontale des langues officielles et que maintenant vous me dites qu'il ne fera plus cela, que chaque ministère est responsable de mettre sur pied ses propres critères et qu'il n'y aura pas d'uniformité et de coordination?

Mme Bossé : C'est cela. Ce qu'on nous dit, c'est que Patrimoine canadien est effectivement responsable de la coordination horizontale de la livraison et des actions reliées à la feuille de route, mais que le ministère n'est pas responsable de la qualité de ces actions et de l'imputabilité de chacun des ministères.

Mme Côté : C'est en relation avec les investissements de la feuille de route, on s'entend.

Le sénateur Goldstein : C'est un modèle qui n'est pas enrichissant.

Le sénateur Tardif : Alors ils n'assument aucune responsabilité pour la qualité de ce qui sera offert ou même pour voir s'il y a des résultats. On n'évalue pas les résultats, finalement.

Mme Côté : Chaque ministère est responsable.

Le sénateur Tardif : Mais pas dans son ensemble.

Mme Côté : Non, apparemment.

Le sénateur Tardif : Il faudrait revenir sur cette question, madame la présidente.

La présidente : Oui, absolument.

Le sénateur Champagne : Je voulais revenir sur les bons côtés de tout cela. On s'en va dans « c'est donc triste, c'est donc déprimant »; il y a quand même, si je relis vos présentations, des notes positives. Je pense que c'est aussi important de les souligner que d'être toujours sur la petite chose qui accroche. Par exemple, la mise en œuvre du fonds de développement, l'appel d'offres pour le fonds jeunesse, la mise en œuvre du volet santé, c'est quand même des choses intéressantes.

Vous dites toutefois, et je suis d'accord avec vous car je travaillais sur un autre dossier et j'ai eu la même réaction, qu'il y a une absence de détail, on ne sait pas encore exactement comment on va pouvoir profiter de telle chose ou agir vers telle chose. Sans vouloir excuser les gens, je me dis que la feuille de route est venu en juin 2008, on a eu des élections, on a eu un nouveau ministre; il n'y a pas eu quand même énormément de temps pour réorganiser tout cela.

Par contre vous dites que cela a été facile de travailler avec le ministère et d'avoir des choses. Moi je trouve cela très positif. Remarquez que je suis née positive, vous n'allez pas me changer à 70 ans, c'est certain.

The other positive thing that I noted, Ms. Schultz, is that you stated earlier that you did perhaps have a great deal of hope for the Canada Council for the Arts. What makes things even more interesting is the fact that the budget for the Council for the Arts increased a great deal, it now receives \$180 million per year. I cannot believe that there is no way for our francophones in a minority situation to work themselves in and for our artists to be able to benefit from everything that is being offered to the Council for the Arts with this \$180 million.

Ms. Schultz: You are quite right, we are putting a great deal of hope in the Canada Council for the Arts. We have indeed praised the fact that the budget has been increased. We still have more work to do because the needs are great. As I was saying to you, there is a new strategic plan and we are hoping, in fact, that we can carve out a little niche, at least find our spot and have our faire share within the Canada Council for the Arts. Moreover, the artistic sector of the Canadian francophonie has spent years trying to carve out a place for itself within the Canada Council. With this new version of the strategic plan and these new broad strategic focal points that the council has established for itself, we are really hoping that we have found our place.

Senator Champagne: Similarly, with the Canadian Media Fund, is there any hope that a francophone producer outside of Quebec may be part of the steering committee, for example?

Ms. Schultz: Yes, the FCCF has been asking for this. Indeed, we lost our seat on the board of the Canadian Television Fund and the FCCF has been asking, in cooperation with the APFC member, for a seat on the board of this new entity which will come into effect in March 2010. It is very important that the Franco-Canadian realities be heard in these bodies, in this type of entity, so that everyone is aware of our needs and realities. So yes, definitely, we will fight to obtain a seat.

Senator Champagne: I want to say that we all hope that things will work out. If we can be of assistance, we will do so.

Ms. Schultz: That would be greatly appreciated, and I thank you.

The Chair: You spoke about your assessment of the IPOLC program. If there are documents available to that effect, could you send them to the clerk of the committee?

Ms. Schultz: We would be pleased to provide you with that document.

The Chair: I would like to thank you for having met with the committee this afternoon. Clearly, this is a difficult situation. Efforts are made on both sides to come to a settlement. You have shown an openness in your remarks, highlighting both the positive and the negative. We thank you for your presentations.

(The committee continued in camera.)

L'autre chose positive que je remarquais, Mme Schultz, c'est que vous disiez tout à l'heure que là où vous aviez peut-être beaucoup d'espoir, c'était avec le Conseil des Arts du Canada. Là où cela devient encore plus intéressant, c'est que le budget des Conseils des Arts a augmenté beaucoup, on en est à 180 millions de dollars par année. Jamais je ne croirai qu'il n'y a pas un petit endroit où nos francophones en situation minoritaire ne pourront se faufiler et que nos artistes ne pourront pas bénéficier de tout ce qui est offert au Conseil des Arts avec 180 millions de dollars.

Mme Schultz : Vous avez tout à fait raison, nous plaçons beaucoup d'espoir dans le Conseil des Arts du Canada. Nous avons salué en effet le fait que le budget soit augmenté. Il reste encore des efforts à faire car les besoins sont immenses. Comme je vous le disais, il y a un nouveau plan stratégique et nous espérons bien, justement, avoir une petite niche, tout au moins prendre notre place et avoir notre part équitable au sein du Conseil des Arts du Canada. Cela fait des années d'ailleurs que le milieu artistique de la francophonie canadienne travaille à se faire une place au Conseil des Arts du Canada. Dans cette nouvelle mouture de plan stratégique et ces nouveaux grands axes stratégiques que le conseil se donne, nous espérons bien avoir notre place.

Le sénateur Champagne : De la même façon, au Fonds des médias du Canada, est-ce qu'il y a un espoir qu'un producteur francophone de l'extérieur du Québec fasse partie du comité de direction par exemple?

Mme Schultz : Oui, c'est une autre revendication de la FCCF. En effet, sur le Fonds canadien de télévision, nous avons perdu notre siège au conseil d'administration et la FCCF revendique, en collaboration avec son membre l'APFC, d'obtenir un siège au conseil d'administration de cette nouvelle entité qui sera effective en mars 2010. Il est très important que les réalités franco-canadiennes soient entendues dans ces instances, dans ce genre d'entités, pour qu'on prenne bien conscience de nos besoins et de nos réalités. Donc, oui, définitivement, nous allons nous battre pour obtenir un siège.

Le sénateur Champagne : Sachez que tous et toutes espèrent que tout va fonctionner. Si nous pouvons donner un coup de pouce, nous le ferons.

Mme Schultz : Ce sera très apprécié, je vous remercie.

La présidente : Vous avez parlé de votre évaluation du programme PICLO. S'il existe des documents à cet effet, pourriez-vous les faire parvenir à la greffière du comité?

Mme Schultz : Il nous fera plaisir de vous faire parvenir ce document.

La présidente : J'aimerais vous remercier d'avoir rencontré le comité cet après-midi. Il ne fait aucun doute que la situation est difficile. Des efforts se font de part et d'autre pour la résoudre. Vous avez fait preuve d'ouverture, dans vos exposés, en faisant ressortir les bons et les mauvais côtés. Nous vous remercions de vos présentations.

(La séance se poursuit à huis clos.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Suzanne Bossé, Director General;

Diane Côté, Director, Community and Government Relations.

Fédération culturelle canadienne-française:

Raymonde Boulay-Leblanc, President;

Annick Schulz, Director, Communications and Public Relations.

TÉMOINS

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Suzanne Bossé, directrice générale;

Diane Côté, directrice, Liaisons communautaires et gouvernementales.

Fédération culturelle canadienne-française :

Raymonde Boulay-LeBlanc, présidente;

Annick Schulz, directrice des communications et des relations publiques.